

COMMUNE DE BEAUVECHAIN

Séance du 06 novembre 2023

Affaires générales

LE CONSEIL COMMUNAL

Agent traitant :	
Chef de service :	
Directeur financier :	
Directrice générale :	
Collège/Conseil :	

**ORES Assets - Convocation aux assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 14 décembre 2023 - Approbation des points portés à l'ordre du jour de ces assemblées.**

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, notamment l'article L1523-12;  
Considérant l'affiliation de la commune à l'Intercommunale ORES Assets;  
Considérant que la commune a été convoquée à participer aux assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 14 décembre 2023 par courrier daté du 24 octobre 2023;  
Revu sa délibération du 18 février 2019 désignant comme délégués communaux aux assemblées générales de l'intercommunale ORES Assets:

Pour la majorité:

- Freddy GILSON
- Benjamin GOES
- Anne-Marie VANCASTER
- Brigitte WIAUX

Pour la minorité:

- Antoine DAL

Considérant les points portés à l'ordre du jour de ces assemblées;  
Considérant que la commune souhaite, dans l'esprit du décret précité, jouer pleinement son rôle d'associé dans l'intercommunale, qu'il importe dès lors que le Conseil communal exprime sa position à l'égard des points portés à l'ordre du jour des assemblées précitées;  
Sur proposition du Collège communal;  
Après en avoir délibéré;

DECIDE :

- Article 1. D'approuver à la majorité suivante, le point unique ci-après inscrit à l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire du 14 décembre 2023 de ORES Assets:
1. Par ..... voix pour, ..... voix contre et ..... abstention:  
Opération de scission partielle par absorption de l'AIESH afférente à la distribution d'énergie sur le territoire de la Ville de Couvin (sections communales de Boussu-en-Fagne, Couvin, Frasnes-lez-Couvin, Mariembourg et Pétigny).
- Article 2. D'approuver aux majorités suivantes, les points ci-après inscrits à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 14 décembre 2023 de ORES Assets:
1. Par ..... voix pour, ..... voix contre et ..... abstention:  
Plan stratégique.
  2. Par ..... voix pour, ..... voix contre et ..... abstention:  
Modifications statutaires
- Article 3. De charger le Collège communal de veiller à l'exécution de la présente décision.

Article 4. De transmettre la présente délibération à l'intercommunale ORES Assets.

PROJET